



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Cent trentième session

Rome, 28 novembre 2005

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM

1. Le Conseil d'administration du PAM est composé des membres suivants:

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Échéance du mandat	Élus par le Conseil de la FAO	Élus par le Comité économique et social
31 décembre 2005	Suisse (D) ¹ Indonésie (B) ² Finlande (D) ³ Jamahiriya arabe libyenne (A) Pérou (C) Slovaquie (E)	Iran, République islamique d' (B) Japon (D) Malawi (A) Mexique (C) Pologne (E) Suède (D)
31 décembre 2006	Angola (A) Bangladesh (B) Nicaragua (C) ⁴ Pays-Bas (D) République arabe syrienne (B) États-Unis (D)	France (D) ⁵ Inde (B) Danemark (D) Pakistan (B) Fédération russe (E) Sénégal (A)
31 décembre 2007	Canada (D) Congo (A) Allemagne (D) Haïti (C) Niger (A) Thaïlande (B) ⁶	Australie (D) Chine (B) Cuba (C) Éthiopie (A) Norvège (D) Tunisie (A)
31 décembre 2008	seront élus par le Conseil à sa cent trentième session	Indonésie (B) Japon (D) Mexique (C) Ukraine (E) Royaume-Uni (D) Zimbabwe (A)

¹ La Belgique a renoncé à son siège le 31 décembre 2004 en faveur de la Suisse, qui l'a remplacée pour la période restante (2005).

² Ce siège est affecté par roulement aux États des listes A, B et C comme suit: Liste A (2000-2002), Liste B (2003-2005), Liste A (2006-2008) et Liste C (2009-2011).

³ L'Irlande a renoncé à son siège le 31 décembre 2003 en faveur de la Finlande, qui l'a remplacée pour la période restante (2004 et 2005).

⁴ Le Nicaragua a fait part de son intention de se désister en faveur du Guatemala le 31 décembre 2005 (voir Appendice A).

⁵ La Grèce a renoncé à son siège le 31 décembre 2004 en faveur de la France, qui l'a remplacée pour la période restante (2005 et 2006).

⁶ La Thaïlande a fait part de son intention de se désister en faveur du Koweït, qui la remplacera pour la période restante (2006 et 2007) (voir Appendice B).

APPENDICE A*(traduit de l'espagnol)***Représentations permanentes des Républiques d'El Salvador, du Nicaragua et
du Guatemala auprès de
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO**

Rome, le 11 décembre 2003

Élections au Conseil d'administration du PAM

Madame,

Les Représentations permanentes de El Salvador, du Nicaragua et du Guatemala (pays membres de la liste C) ont manifesté le souhait de participer aux travaux du Conseil d'administration du PAM durant la période 2003-2006, en appliquant un système de roulement, et ont décidé de présenter la candidature de El Salvador qui renoncera à son siège en 2005 et 2006 et sera remplacé par le Nicaragua en 2005 et par le Guatemala en 2006. Cette élection se tiendra le 11 décembre 2003, durant la cent vingt-sixième session du Conseil de la FAO.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre haute considération.

Joaquín Rodezno Munguía
Représentant permanent
El Salvador

José Cuadra Chamorro
Représentant permanent
Nicaragua

Acisclo Valladares Molina
Représentant permanent
Guatemala

Mme Carleen Gardner
Sous-Directrice générale
Secrétaire générale de la Conférence et du Conseil de la FAO
Rome

APPENDICE B*(traduit de l'anglais)***Représentation permanente de l'État du Koweït auprès de la FAO**

M. Mohammad Rouighi
Directeur,
Division de la Conférence, du Conseil et du protocole
FAO

Le 22 novembre 2004,

Élections au Conseil d'administration du PAM

Monsieur,

Nous souhaitons par la présente vous informer que l'État du Koweït retire la proposition de candidature au Conseil d'administration du PAM déposée en faveur de la Thaïlande, étant entendu que le Koweït remplacera cette dernière en tant que membre du Conseil d'administration du PAM en janvier 2006.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

(Signature)
Mme Lamyah Ahmad AL-SAQQAF
Représentante permanente de
l'État du Koweït auprès de la FAO

(Signature)
M. Pote Chumsri
Représentant permanent du
Royaume de Thaïlande auprès de la FAO

APPENDICE C

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
Tanindrazana-Fahafahana-Fandrosoana

AMBASSADE DE ROME
Via Riccardo Zandonai 84/A
Tél 0636307797
Fax 063294306

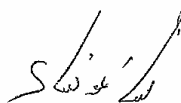
Rome, le 21 Novembre 2005

Monsieur Mohamed Roughi
Directeur, Division de la Conférence,
Conseil et Affaires Protocolaires

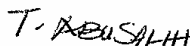
J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un arrangement entre l'Algérie et le Soudan a eu lieu et qui permettrait à l'Algérie de siéger au Conseil d'Administration du PAM durant l'année 2006 et que le Soudan remplacera l'Algérie au cours des années 2007/2008.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur les assurances de ma très haute considération

Le Représentant de la République Algérienne



Le Représentant du Soudan



Le Président du Comité de candidature du Groupe Africain (Madagascar)



ADG - GI
R.d. 21 NOV 2005
FOR ACTION TO:
FOR INFORMATION TO: